



Le 8 octobre, la commission de sécurité du SDIS a validé l'ouverture de la Salle Socio-Culturelle. Reste maintenant à terminer son aménagement et finaliser l'organisation de son utilisation.

Sommaire :

- Mot du Maire..... p 1/2
- Du nouveau pour la Commune p 2
- Commissions..... p 3
- Cadre de vie p 4
- Le C.C.A.S., p 5
- Informations / enquête p 6
- Subventions Associations p 7
- Plan Local d'Urbanisme..... p 8/9
- Sport, culture, patrimoine p 10/11
- Le Petit Train de La Mure p 12

Le mot du Maire :

Après un été bien particulier rythmé par une reprise économique et sociale timide et fragilisée, **la Covid-19 est toujours là** et les nouvelles données de **la situation sanitaire restent inquiétantes** au niveau National et dans notre Département et nous invitent chaque jour à davantage de précautions. Les règles se durcissent progressivement, la vigilance est plus que jamais de mise.

Il est primordial que chacun mesure l'importance du respect des consignes de l'État et des gestes barrières pour freiner la propagation du virus. Se protéger c'est aussi protéger les autres.

Des masques en tissu sont encore disponibles en Mairie.

Suite p.2



Le mot du Maire...

... suite... Malgré ce contexte difficile, **la rentrée s'est bien déroulée**. Les **travaux de sécurisation des abords de l'école** sont une étape de réflexion pour un futur aménagement de la Place de la Mairie. Le **Forum des Associations** a permis de donner le coup d'envoi à la reprise des activités tant attendues pour assurer une pérennité des structures et réamorcer la vie associative. Sur ce point, je félicite l'ensemble des présidents et bénévoles qui ont pris toutes les précautions nécessaires afin que le moins d'activité possible ne s'arrête.

Les Commissions ont pris place dans le fonctionnement de la Municipalité ainsi que les **élus dans les instances de l'intercommunalité**. Soulignons encore cette année le beau travail de la Commission Embellissement qui a donné de belles couleurs au village.

La prise de compétence « Alpe du Grand Serre » a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal et s'inscrit dans une démarche territoriale portée par la Communauté de Communes afin d'œuvrer pour que cette station retrouve un équilibre financier stable et recrée un produit attractif.

Les travaux de la RN85 impactent directement le trafic de la traversée de la Commune et des démarches auprès du Préfet et du Département ont été menées afin de relancer la réflexion sur la sécurisation de la RD529.

Le P.L.U., arrêté, est maintenant soumis aux personnes publiques associées et nous répondons à leurs sollicitations. Une enquête publique sera prochainement ouverte.

Dans cette période compliquée, sachez que vous pouvez compter sur nous, et prenez soin de vous.

Angélique ROJAS



Du nouveau pour notre Commune **Rentrée des classes 2020/2021**

La rentrée scolaire 2020/2021 s'est bien passée, le protocole sanitaire a été mis en place en amont pour la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel scolaire.

Voici les effectifs pour cette nouvelle année scolaire :

Maternelle : 50 élèves

Mme Margot, P/M section 25 élèves

Mme Robert, Mme PLESSALA (le mardi)
M/G section 25 élèves

Élémentaire : 93 élèves

Mme Gathrot, CP/CE1 22 élèves

Mme Askew, CE1/CE2 23 élèves

Mme Guffroy-Amara, CE2/CM1 25 élèves

M. Paris, CM1/CM2 23 élèves

Soit **143** élèves à l'école du Bourg

La Municipalité souhaite aux enseignants, élèves et parents d'élèves, une excellente année scolaire.

Adresse e-mail de l'école primaire :

ce.0380781t@ac-grenoble.fr

Coordonnées téléphoniques :

le mardi 04.76.30.89.90

les autres jours 04.76.30.48.61

Aménagement Place de La Mairie

La **Place Albert Rivet a été réaménagée** durant l'été, en réponse à une demande de nombreux parents d'élèves, qui souhaitaient plus de sécurité aux abords des écoles. La place est désormais fermée au stationnement, néanmoins, des places bleues ont été créées Rue du Puits et à proximité de la Poste, afin que les usagers puissent se garer pour une durée n'excédant pas 20 minutes.

Les stationnements plus longs se feront sur le parking Rue de l'Église, face à la Bibliothèque Municipale.

Malgré ces aménagements de la voirie visant à garantir la sécurité de tous, **nous comptons sur le civisme de chacun.**

La cantine change de prestataire !

Les repas des élèves seront désormais fournis par le département de l'Isère.

Ils seront livrés quotidiennement depuis la cuisine centrale du Collège Mauberret à la Mure.

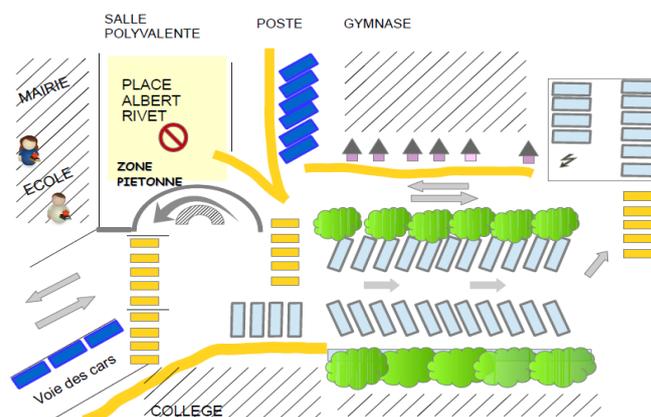
Les repas servis sont de qualité, privilégiant les circuits courts et locaux. Ils sont conformes à la réglementation en vigueur et adaptés à l'âge des enfants.

Un repas savoureux et équilibré attend votre enfant au déjeuner.

Un maximum de plats sont faits « maison », avec un maximum de produits bio et locaux : aujourd'hui, les assiettes sont garnies à 32 % de produits locaux et 22 % d'ingrédients bio.

Trois plateformes de distribution principales assurent l'approvisionnement :

[ReColTer](#), [Mangez Bio Isère](#), [Légumerie AB Epluche/Isère à saisonner](#), [une association d'éleveurs](#), [les Éleveurs de saveurs Iséroises](#) et [un artisan charcutier, Motte Viande.](#)



Les Commissions

•Commission Jeunes

La première réunion a eu lieu le 28 Août. Elle a permis de définir les axes de travail et les projets, dont une réflexion sur l'aménagement du Pontet . Lors de la 2^{ème} réunion, une **enquête à destination des jeunes de 12 à 18 ans** a été élaborée afin de mieux connaître leurs attentes. Ce questionnaire est distribué avec cette édition.

•Commission Vie Scolaire

Elle se réunira après les vacances de la Toussaint.

•Commission sur la Sécurisation des RD traversant notre Commune

La desserte du Plateau Matheysin a fait l'objet de nombreuses études depuis plus de 30 ans avec pour objectif l'amélioration de la sécurité des usagers de la route et l'amélioration des conditions de vie des habitants des agglomérations traversées.

En **1987**, une étude sur la desserte du Plateau Matheysin par la DDE de l'Isère faisait état de problèmes de sécurité dans la traversée des agglomérations de La Motte d'Aveillans et de Susville.

Puis en **1997** une seconde étude préliminaire a été lancée pour la déviation des Buttarias.

En **1998**, Le Cete de Lyon étudie le trafic des poids lourds et au printemps **2005** des études préliminaires sont réalisées pour les carrefours de Combefolle et des Buttarias, et pour la traversée de l'agglomération de La Motte d'Aveillans.

Les élus des différents mandats , ont déjà réalisé plusieurs travaux pour cette sécurisation:

Lors du mandat **2002/2008**, réalisation de trottoirs au carrefour de la Gare, installation de feux tricolores aux 4 chemins, création de trottoirs.

Lors du mandats **2008/2014**, création de terre-pleins centraux Rue de la Roche, au niveau de la déchetterie, création de stationnements alternatifs, de terre-pleins latéraux, du plateau traversant, des feux du Villard sur la RD 113.

De **2015 à 2018**, plusieurs trottoirs ont été créés, au niveau des HLM, de la pharmacie, et en **2016**, des glissières de sécurité ont été installées en plusieurs points dans la Commune.

En **2020**, l'implantation de feux tricolores aux carrefours de la descente du Tapa et de la rue de la Cité Paulin sera réalisée.

Durant cette nouvelle mandature les travaux vont se poursuivre et ainsi insuffler une nouvelle dynamique à travers des choses simples et peu coûteuses à appliquer pour modeler l'espace de circulation dans La Motte d'Aveillans afin de réduire la vitesse des véhicules, notamment.

Si le sujet vous intéresse, si vous avez des idées, si vous avez des problèmes à faire remonter, une seule adresse: RD529.lamotte@gmail.com

Inscrivez-vous pour participer aux futurs échanges !

•Commission Embellissement

Voici un petit état-des-lieux de l'investissement de la Commission Embellissement du village :

Tous les bassins du village ont été nettoyés extérieurement au karcher (ils ont retrouvé une jeunesse).

Toutes les jardinières ont été peintes pour un meilleur rendu.

Toutes les jardinières suspendues ont été nettoyées (fleurs feuilles fanées enlevées).

Le fleurissement nécessite 5 heures d'arrosage 3 fois par semaine pour ce résultat tout en couleur !!!!

•Conseil Municipal des Enfants

L'élection du nouveau C.M.E. se déroulera le 9 novembre. 6 nouveaux élus parmi les élèves de CM1 seront nommés et viendront rejoindre leurs camarades de CM2 pour cette nouvelle année scolaire.





Cadre de vie



Travaux

Réalisés par les employés communaux :

- Entretien des espaces verts
- Entretien et réparation des véhicules
- Interventions sur 2 cassures d'eau
- Reprise des nids de poule sur la voirie
- Remplacement d'un poteau incendie
- Interventions Station Épuration :

Rappel : Il est rappelé qu'il est strictement interdit de jeter les lingettes (même bio dégradable !) dans les toilettes... elles se retrouvent dans les systèmes de filtration de la station et endommagent son fonctionnement

Travaux RN85 / Petichet

La première tranche de travaux de la RN85 se déroule du **5 octobre jusqu'au 20 novembre** (la 2ème tranche se déroulera de mars à novembre 2021). Les travaux ne pouvant pas être réalisés sous alternat, le principe retenu pour les travaux est :

- maintien total de la circulation pour le sens Grenoble/La Mure
- déviation de circulation pour le sens La Mure/Grenoble.

Une déviation est en place par les Théneaux et Cholonge pour rejoindre Laffrey pour les véhicules légers et inférieurs à 3,5T. Cependant une **déviati**on dite « grande maille » est mise en place via la Motte d'Aveillans :

- **OBLIGATOIRE** pour les poids lourds qui bénéficiaient d'une dérogation pour descendre Laffrey (environ 60 PL/jour)
- **OBLIGATOIRE** pour les poids lourds supérieurs à 3,5T
- **CONSEILLÉE** pour les véhicules inférieurs à 3,5T

Autant vous dire que le trafic routier de la traversée de la Commune va être important.

Nous interpellons immédiatement les instances publiques référentes pour exprimer nos inquiétudes en matière de sécurité routière et piétonne.

Nous vous tiendrons informés des réponses apportées.

En attendant, nous vous invitons à la plus grande vigilance lors de vos déplacements sur la RD529.

Retour sur Deux événements communaux pour vous cet été !

Marché nocturne

Le samedi 22 Août, s'est déroulé le premier **marché nocturne** organisé par la Commune.

Sur le thème « **Marché chapeauté sous les étoiles** », il réunissait un peu plus d'une quinzaine d'artisans et de producteurs, pour la plupart locaux. Ce



premier marché nocturne a connu un franc succès auprès de tous. Nombreux ont été les citoyens qui ont répondu présents pour venir rencontrer les exposants et repartir les mains pleines, qui ont pris le temps de se détendre à la buvette, ou encore se restaurer à la pizzeria tout en écoutant le groupe « **On Tuesday** » qui a su mettre une superbe ambiance tout au long de la soirée.

Les commerçants, quant à eux, ont été ravis de pouvoir participer à cette manifestation et sont partant pour revenir l'an prochain.

En cette année assez particulière, la Commune se réjouit d'avoir pu organiser un si bel événement et espère pouvoir renouveler l'expérience l'année prochaine avec encore plus de stands. Nous tenons à remercier chaque commerçant d'avoir participé avec autant de gaieté et de bonne humeur, et tous les élus qui ont permis cette réussite.

Cinéma en plein air

Le 25 juillet avait lieu dans la cour de l'école **une projection gratuite en plein air du film « Aïlo, une odyssée en Laponie »**. Portée par la Communauté de Communes et La Mure Cinéma Théâtre grâce au **dispositif « Passeur d'Images »** destiné à participer à l'animation culturelle du territoire, organisée par la Commission Culture de la Commune, cette séance a permis de découvrir un beau film familial, singulier et dépaysant. Ce magnifique conte au cœur de la faune sauvage de la partie la plus au nord de la Finlande a enchanté le public présent. **70 personnes de tous âges (beaucoup de familles) étaient réunies pour cette bourrasque d'air frais en plein cœur de l'été.** Une buvette tenue par l'amicale des employés communaux a donné à la soirée un ton



chaleureux. Un beau moment de partage dans une ambiance décontractée et conviviale, et qui a animé le village le temps d'une soirée, sous les étoiles...



Durant l'été une prévention due à la canicule a été menée sur le Dauphiné Libéré.

Début septembre quelques administrés du C.C.A.S. se sont réunis pour goûter deux colis de Noël différent afin de choisir le prestataire.

Cette année la Commune a fait le choix pour le bien-être de nos anciens d'annuler le repas de l'Âge d'Or afin d'éviter une éventuelle contamination de la Covid-19.

Exceptionnellement, nous proposons donc cette année à chacun de nos aînés un **colis de Noël** qui sera remis le **2 décembre** à l'école élémentaire.

L'accueil des jeunes pousses est annulé et le **spectacle de Noël des enfants est en cours de validation quant à sa réalisation.**

Le C.C.A.S. soutient l'action Octobre Rose et participe financièrement à son fonctionnement.

REPRISE DES ACTIVITES
À partir de 14 Septembre 2020

Des Formations pour tous → FRANÇAIS (cours de langue, remise à niveau orthographe, grammaire...)
INFORMATIQUE (cours collectifs et individuels)
CODE DE LA ROUTE (débutants, et remise à niveau Senior)

Des activités loisirs et ludiques → COUTURE, le jeudi de 14 à 16h
Initiation au QI GONG (à partir du 5 octobre)

Association CAFES, 17, avenue Dr. Tagnard, 38350 LA MURE
Tel : 04.76.30.94.42
association.cafes@associationcafes.org

De septembre 2020 à Juin 2021, les formations et activités sont gratuites
Adhésion annuelle à l'association (17 euros, sauf informatique, 22 euros/année)

Les activités des social de CAFES sont soutenues par
isère LE DEPARTEMENT www.isere.fr
M CarSAT LE DÉPARTEMENT de Savoie
La Mure Fondation

Informations Familles / Jeunesse

la maison des adolescents
Bassin Sud-Isère

UN ACCUEIL, DE L'ECOUTE ET DU SOUTIEN POUR LES ADOLESCENTS ET LEURS PARENTS SUR LE PLATEAU MATHEYSIN DES LE MOIS D'AOUT

isère LE DEPARTEMENT
ARS

Pilotée par l'Agence Régionale de Santé en collaboration avec le Conseil Départemental de l'Isère, la maison des adolescents s'inscrit dans la stratégie nationale pour la santé des jeunes élaborée dans le projet Régional de Santé. Elle accueille, soutient les adolescents et leur famille dans leur parcours de vie et propose si besoin des orientations.

La Municipalité s'associe au côté du Département pour l'ouverture d'une permanence sur la Commune.

UN PROFESSIONNEL MAISON DES ADOLESCENTS VOUS ACCUEILLE...

Les adolescents comme les parents peuvent venir sur RDV, accompagnés de toute personne de leur choix pour partager leurs préoccupations avec un ACCUEILLANT, explorer, construire, expérimenter et si besoin être orientés vers une spécia liste.

Premier contact et prise de rendez-vous au secrétariat d'accueil MDA Sud-Isère du lundi au vendredi de 9H à 17H

Rendez-vous le mercredi de 9h à 12h dans les locaux de la Mairie

NOTRE MISSION Prendre soin des adolescents et de leur santé dans une visée de prévention

NOUS JOINDRE
04.56.58.82.00
accueil.si@ado38.fr

La ludothèque est présente le 2^{ème} et 4^{ème} mardi dans la cantine de l'école de 16h15 à 18h15

Renseignements : 06.41.66.30.39

jeux.rigole@free.fr

www.jeuxrigole.com

JEUX RIGOLE

La Ludothèque qui bouge

Petite enfance : Accueil BONNE MINE

Le lieu de parentalité Bonne Mine réouvre ses portes tous les **mardis matins de 8h45 à 11h30 à la salle du pontet.**

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parents) est un lieu de socialisation pour les enfants et de rencontre pour les adultes (parents, grands parents, assistantes maternelles).

Il n'y a pas d'inscription préalable ni de limite de temps de fréquentation.

Vous restez le temps que vous souhaitez.

Renseignements : bonneminescic@free.fr ou au 07.81.48.45.09

Des ateliers parentaux et préparation à la parentalité

organisés par le service Petite Enfance de la Communauté de Communes à partir de mi-septembre-Gratuit

Contact : 04.76.81.53.98

ATELIERS PRÉPARATION À LA PARENTALITÉ la Matheysine
Communauté de communes



Informations

Point Propre (déchèterie)

- Réorganisation des emplacements des bennes
- Les équipements électriques, électroniques, les pneus sont directement collectés à la déchèterie de La Mure

Nouveaux horaires de La Poste

depuis le 28 septembre :
 Les mardis, mercredis,
 vendredis et samedis :
 9h - 11h30
 Jeudi : 9h - 11h
 Fermé le lundi

Enquête statistique

Histoire de vie et Patrimoine

Une enquête de l'Insee
du 28 septembre au 31 décembre 2020



Insee



Cette enquête permet de **comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine** en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014-2015 et en 2017-2018. La ré-interrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. **Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.**

Service de « paiement de proximité »

Il est désormais possible de **payer les factures (à condition qu'elles comportent un « QR code ») émises par les collectivités ou les établissements publics**, amendes ou impôts, en espèces (jusqu'à 300 €) ou en carte bancaire (sans limitation de montant, sauf pour les impôts), dans les bureaux de tabac partenaires, partout en France. Les buralistes agréés pour notre secteur sont actuellement:

- Le Marigny, 2 Grande rue, à La Mure
- Le tabac presse du centre, 5 rue des Fosses, à La Mure

Une mise à jour périodique des buralistes agréés est effectuée sur le site internet impots.gouv.fr.



Le recrutement des agents recenseurs

Notre commune est concernée par le **recensement de la population en 2021**.

Celui-ci se déroulera du **jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2021**.

Pour cela **la Commune recrute 4 agents** qui recevront une formation obligatoire de deux demi-journées en janvier.

Le profil recherché: l'agent doit être disponible à différents moments de la journée (en particulier soirée et samedi). Faire preuve de persévérance, de dynamisme, d'aisance relationnelle, de rigueur et d'organisation.

si le poste vous intéresse n'hésitez pas à déposer votre candidature en Mairie .

INSEE
 INSTITUT NATIONAL
 DE LA STATISTIQUE
 ET DES ÉTUDES
 ÉCONOMIQUES





Subventions aux Associations

Le Conseil Municipal du 16 juillet dernier a attribué les **subventions aux Associations Mottoises pour 2020**.

Leurs montants sont proches de ceux de 2019 pour beaucoup d'associations :

- **Amicale des Employés Communaux** **100 €**
- **Les Signaroux** **800 €**
- **Matheysine Astronomie** **200 €**
- **Club du 3ème âge** **300 €**
- **Sauvegarde et Mise en Valeur du Patrimoine Mottois** **4 000 €**
- **Ski-Club de la Pierre-Percée** **600 €**
- **Sou des Écoles** **1 000 €**
- **Union Sportive Valmontoise** **3 500 €**
- **Foyer Pour Tous** **11 000 €**
- **Les Enfants de Calcutta** **240 €**
- **Motte en Fête** **500 €**
- **La Cordée des Larmuses** **700 €**
- **Les Gueules Noires** **1 000 €**
- **Coopérative Scolaire** **3 000 € + 72 €/enfant et 75 € pour la direction**

Au vu des mesures particulières, **la reprise des activités a pu être lancée** grâce aux Associations qui ont su s'adapter et appliquer les nouvelles règles sanitaires, soutenue par la Municipalité et le Département. Et c'est une excellente nouvelle pour tous les adhérents et pour les Associations.

Conscient que, malgré tout, les répercussions sur la baisse de fréquentation des activités va se ressentir, nous restons mobilisés aux côtés des Associations.

Le Gouvernement a mis en œuvre un **Plan de relance** exceptionnel qui contient des **mesures spécifiques au secteur associatif**. Les informations sont à retrouver sur : associations.gouv.fr

Retour sur le 3^{ème} poste du Trail des passerelles du Monteynard

Cette année encore, et ce avec un contexte sanitaire complexe, le **Trail des Passerelles du Monteynard**, a proposé sa **9^{ème} édition**. Initialement prévue du 4 au 12 juillet, elle s'est tenue du **26 au 29 août**.

Belle promotion de nos sites touristiques et de notre patrimoine singulier. Cet événement s'est voulu convivial, fédérateur et éco-responsable.

Le programme de cette édition 2020 a été condensé, avec 4 épreuves au lieu des 9 habituelles. L'épreuve du 3^{ème} poste (17km) qui a été une des 4 retenues s'est déroulée le mercredi 26 août. Il proposait un parcours avec départ et arrivée à La Mine-Image. **Ce rendez-vous qui devient une épreuve incontournable doit son succès en partie à la mobilisation des collectivités et des bénévoles et élus de notre Commune.**





Le 23 novembre 2015, le Conseil Municipal par délibération a engagé une procédure d'élaboration du plan Local d'Urbanisme (PLU). Conformément à cette délibération, la concertation relative à l'élaboration du PLU a été organisée. Un registre des doléances a été ouvert dès le début de la procédure. 21 remarques ont été recueillies.

Trois réunions publiques ont été organisées. La publicité a été faite par prospectus distribués dans les boîtes aux lettres, et par voie de presse. Le PLU a été arrêté le 16 juillet 2020 et transmis aux personnes publiques associées pour avis. Suite à cet arrêt, nous publions cet article afin d'informer la population sur l'élaboration du PLU.

Contexte législatif

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 traduit la volonté de promouvoir un développement des aires urbaines plus cohérent, plus durable et plus solidaire. Pour répondre à cet objectif, la loi a apporté dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements, des réformes profondes.

Dans cette logique, afin de donner aux élus des documents d'urbanisme plus riches et plus concertés permettant de définir les priorités et de mettre en cohérence les différentes politiques, la loi a substitué les plans locaux d'urbanisme (PLU) aux plans d'occupation des sols (POS) issus de la loi d'Orientations Foncières promulguée en 1967.

La loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, qui se veut une loi de simplification de la loi SRU considérée comme trop contraignante par de nombreux acteurs et élus locaux, a clarifié le contenu du PLU.

Ces objectifs sont renforcés par l'application de **la loi Grenelle II ou loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) du 12 juillet 2010**. Concrètement, la loi cherche à verdir, simplifier ou mettre en cohérence les outils d'urbanisme en groupant les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les cartes communales (CC). La loi fixe des objectifs environnementaux à introduire dans les SCOT, PLU et cartes communales, qui doivent intégrer les enjeux d'effet de serre, de maîtrise de l'énergie, de production énergétique propre et sûre à partir de sources renouvelables, de qualité de l'air, de l'eau et des sols, de restauration et protection de la biodiversité (via notamment la restauration d'espaces naturels, forestiers et des continuités écologiques), avec une répartition « géographiquement équilibrée » et économe en espace de l'emploi, l'habitat, du commerce et des services et du rural et de l'urbain.

Plus récemment, le 26 mars 2014, **la loi ALUR** (accès au logement et à un urbanisme rénové) ou loi Duflot, vise à produire des villes et logements plus soutenables ; moins énergivores et construits en répondant aux besoins, en limitant l'étalement urbain par la densification urbaine des quartiers pavillonnaires, et en limitant l'artificialisation des derniers milieux naturels et agricoles périurbains y compris par les implantations commerciales et leurs parkings très consommateurs d'espace.

Enfin, **la loi ELAN**, pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 précise notamment les dates de prise en compte de la consommation d'espace pour l'élaboration des SCOT et des PLU et inscrit la lutte contre l'étalement urbain dans les principes généraux fondant le droit de l'urbanisme.

Conséquences pour notre commune

Cette évolution législative a un impact sur l'urbanisme et notre quotidien. Le Plan d'Occupation des Sols (POS) a été condamné à disparaître le 27 mars 2017. Cette caducité implique que ce document n'existe plus et que le règlement national de l'urbanisme (RNU) prend alors le relais. Les zones de constructibilité ne sont plus définies sur un plan. Pour connaître le statut des terrains les propriétaires sont obligés de déposer un certificat opérationnel qui définira potentiellement la réalisation d'un projet de construction mais qui ne donne pas l'autorisation de travaux. Tout est devenu incertain ! Le manque de documents d'urbanisme ne permet pas à l'heure actuelle de définir la valeur d'un terrain. De plus, toute demande de travaux est soumise à l'avis conforme du préfet. Sans cet avis, une autorisation ne peut pas être délivrée. Cependant Le Maire reste seul signataire et responsable en urbanisme. Pour toutes ces raisons le conseil municipal a décidé dès le 23 Novembre 2015 de lancer le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Les raisons pour lesquelles le PLU n'est toujours pas approuvé depuis 2015

Élaboration du « Plan de Prévention des Risques Miniers du bassin houiller du plateau matheysin » (document consultable en ligne)

La Commune de La Motte d'Aveillans est impactée fortement par les risques miniers qui sont recensés dans le « Plan de Prévention des Risques Miniers du bassin houiller du plateau matheysin » (PPRM) arrêté par le Préfet le 11 juin 2019.

Ce document identifie et règlemente différents risques, en fonction de la présence d'aléas d'émission de gaz, d'effondrement localisé, de tassement, d'échauffement, d'inondation et de glissement. Les secteurs soumis à des risques forts sont localisés sur un plan en rouge et les constructions y sont interdites (sauf exceptions). Les risques faibles sont identifiés en bleu sur le plan et les constructions sont autorisées sous certaines conditions.

Aujourd'hui nous nous retrouvons avec des zones inconstructibles du fait de l'application du PPRM alors qu'elles sont urbanisées. **Le règlement et le zonage du PPRM se cumule avec le règlement et le zonage du PLU.**

Élaboration des cartes à risques :

De plus une carte des risques naturels a été actualisée le 21 février 2019. Cette carte localise les secteurs soumis à des aléas d'inondations, de crues des torrents et des ruisseaux torrentiels, de ravinements et ruissellements sur versant, de glissements de terrain et de chutes, de chutes de pierres et de blocs, d'avalanche et d'effondrement. Selon les zones, les constructions doivent répondre à des critères spécifiques.

Situation actuelle du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par délibération le 16 juillet 2020. La procédure est toujours en cours, les personnes publiques associées ont reçu le document et ont trois mois pour donner leur avis. Ensuite une enquête publique sera menée par un commissaire enquêteur qui tiendra des permanences en mairie. Une publicité sera faite selon la législation en vigueur.

Quels sont vos droits pendant l'enquête publique :

Pendant la durée de l'enquête, le public peut rencontrer le commissaire enquêteur lors de permanences afin de lui faire part de ses observations et doléances. Il peut également consigner ses observations sur le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur et tenu à la disposition du public à la mairie. Le public peut aussi envoyer ses observations, par courrier, au commissaire enquêteur en mairie, et, le cas échéant, selon les moyens de communication électronique indiqués dans l'arrêté d'enquête publique (article R123-13 du Code de l'environnement).

Que faire dès aujourd'hui

Dès aujourd'hui nous vous invitons à **consulter le « Plan de Prévention des Risques Miniers » en ligne** <http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Risques-miniers/Plan-de-Prevention-des-Risques-Miniers-du-plateau-matheysin/> ou en mairie.

Le projet de PLU est à votre disposition pour consultation seulement.

Nous nous tenons à disposition pour échanger sur le projet de PLU arrêté, cependant le respect de la procédure impose qu'afin que vos observations soient prises en compte, celles-ci soient apportées lors de l'enquête publique.





Sport, Culture et Patrimoine

L'AS Les Gueules Noires



Depuis le 4 juillet, une nouvelle association dédiée à la pratique du football vétérân fait partie du paysage Mottois.

L'AS Les Gueules Noires (ASGN), dont le nom et le logo ont été choisis en mémoire des mineurs et du passé de cette terre d'exploitation du charbon, **a vu le jour grâce à des passionnés de football qui s'investissent sportivement et socialement dans la vie locale.**

« Les structures de ce type sont indispensables pour sauvegarder et développer le lien entre les habitants du plateau Matheysin. C'est aujourd'hui l'objectif de notre association au travers de la pratique loisir du football » souligne le président Frédéric Pascalon.

En effet, l'ASGN a la particularité de rassembler des personnes (membres du bureau et licenciés) venant des quatre coins du plateau Matheysin (du Beaumont jusqu'à Laffrey, en passant par La Mure).

Plusieurs actions d'entretien ont été entreprises avec la réparation des rambardes aux abords de la pelouse et la tonte du terrain. La reprise a eu lieu le 19 août avec un entraînement.

Composition du bureau associatif :

Président :	Frédéric Pascalon
Vice-président :	Nicolas Le Meur
Trésorier :	Jean-Paul Bonfils
Secrétaire général :	Matthieu Viegas
Secrétaire adjoint :	Denis Duret
Administrateur :	Romuald Didiot



Le Sou des Écoles

La rentrée du Sou des écoles !

Cette année encore nous espérons organiser des manifestations qui nous permettront de récolter des fonds pour les projets de toutes les classes de l'école. Nous compterons aussi sur les cotisations des familles.

Nous sommes toujours partant pour **recueillir des idées pour de nouveaux projets et manifestations.**

Toutes les informations concernant le Sou des écoles (AG, cotisations, manifestations, ...) seront communiquées par le biais du cahier de liaison des enfants et par affichage tout au long de l'année.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien.

L'AG a eu lieu le 18 septembre à 20h et le **nouveau bureau** se compose de :

- Morgane Favier, Présidente
- Aurélie Jacquin, Vice-présidente
- Aurélie Picconatto Duffour, Secrétaire
- Amélie Roux, Trésorière
- Kévin Duguy, Vice-trésorier

Contact : morgane.fav88@gmail.com
Tél : 06.32.96.27.52

AS LES GUEULES NOIRES FOOTBALL

JOUVEUSES ET JOUEURS TOUTES CATÉGORIES D'ÂGE:

- > CAT. U7 (2014-2015)
- > CAT. U9 (2006-2007)
- > CAT. U9 (2012-2013)
- > CAT. U11 (2010-2011)
- > CAT. U13 (2008-2009)
- > SENIOR FEMME
- > SENIOR HOMME
- > VÉTÉRAN

ON RECRUTE

Une entente avec l'association sportive de Pierre Châtel est en cours de réflexion, afin d'avoir en commun un projet pour les catégories de jeunes joueurs.

N'HÉSITEZ PAS A VENIR NOUS REJOINDRE!

Pour plus d'informations contactez

Amandine: 06 72 27 77 27
 Félicia: 06 63 81 45 43
 Sandrine: 06 74 04 36 78

Le Foyer pour Tous

AU COURS DE CET ÉTÉ 2020 ...

Pour les enfants de 3 à 12 ans, le Foyer Pour Tous a organisé, **en respectant les consignes données pour la crise sanitaire liée à la Covid-19**, un **accueil de loisirs du 6 au 17 juillet et entre le 17 et le 31 août** dernier. Au cours de ces 4 semaines encadrées par Laurie, Séverine, Irène, Estrella, Lucie, Mathilde, Louise et Emily, la trentaine d'enfants présente chaque jour à cet accueil de loisirs a pu découvrir des **activités sportives (baignades au plan d'eau, randonnées, ...)**, effectuer des **créations artistiques et manuelles** (« Tous compositeurs ! » avec Greg), participer à de **grands jeux**, profiter de **sorties diverses et variées (musée du Nougat et du Bonbon, Bois du Lutin, Labyrinthes de Hauterives) ...** et surtout **partager ensemble un temps de vacances convivial** ... après une fin de scolarité très particulière ...



À noter que le Foyer Pour Tous organise un **accueil de loisirs** pour les vacances scolaires d'automne **du 19 au 23 octobre prochain** pour les enfants de 3 à 12 ans.

LA NOUVELLE SAISON 2020 / 2021 EST LANCÉE ...

Après une fin de saison 2019/2020 très particulière, le Foyer Pour Tous a lancé **sa nouvelle saison 2020/2021** ... Le guide d'activités 2020/2021 a été distribué dans les boîtes aux lettres (sauf celles qui refusent la publicité) entre fin août et début septembre. N'hésitez pas à nous consulter pour de plus amples renseignements. Nous restons à votre écoute et à votre disposition **par téléphone (04.76.30.67.55 ou par mail foyerpourtous@free.fr.)**

Les bureaux du Foyer Pour Tous sont maintenant installés **sur la place de la mairie** et les activités ont été maintenues dans plusieurs salles (salle du Pontet, au 1^{er} étage de l'ancienne école au Villard, gymnase, préfabriqué).

2020 est synonyme des 45 ans d'existence du Foyer Pour Tous. À cette occasion, le grand projet pour fêter cet anniversaire (programmé en juin dernier et annulé suite à la crise sanitaire) est encore sur les tablettes de l'équipe du Foyer Pour Tous ...

LES MERCREDIS LOISIRS

Pour les enfants de 3 à 12 ans, le Foyer Pour Tous organise un **accueil de loisirs** tous les mercredis (hors vacances scolaires et jours fériés) (appelé « **Mercredis Loisirs** »).

Vous pouvez inscrire votre (vos) enfants **en journée ou en demi-journée (avec ou sans repas)**. Les enfants partagent chaque mercredi, un **moment convivial**. Une **vraie journée de détente** et de loisirs partagé entre **sport, activités manuelles et parfois sorties**.

À noter que le C.C.A.S. de la Motte d'Aveillans apporte une aide financière importante pour les familles mottoises (selon le quotient familial).

Les Flèches du plateau Matheysin

Les entraînements ont repris le 7 septembre et se font sur le site des Taverdons tant que la météo le permet :

- le lundi et le mardi de 17h30 à 20h,
- le mercredi de 13h30 à 17h,
- le samedi de 13h30 à 16h30.

Pour tous renseignements : **07.87.89.59.65.**



Le Petit Train de La Mure



**RENDEZ-VOUS
au printemps
2021**

arrive...

Jeudi 24 septembre est une date importante dans l'histoire du Petit Train de la Mure avec l'arrivée du premier convoi du matériel roulant du train :

- les **baladeuses** qui ont transité entre Clermont-Ferrand et La Mure ont été rénovées dans les ateliers d'ACC-M,
- la **locomotive Sécheron T8 datant de 1933** venue d'Espagne entièrement restaurée par Tradinsa, référence européenne en matière de restauration ferroviaire (pièces uniques refaites à la main, etc) a été posée sur les rails après 1 an de rénovation.



Sur La Motte d'Aveillans, les **travaux de construction du quai** de l'arrêt Mine-Image commencent. Les **passages à niveaux** vont être remis en service et sécurisés.